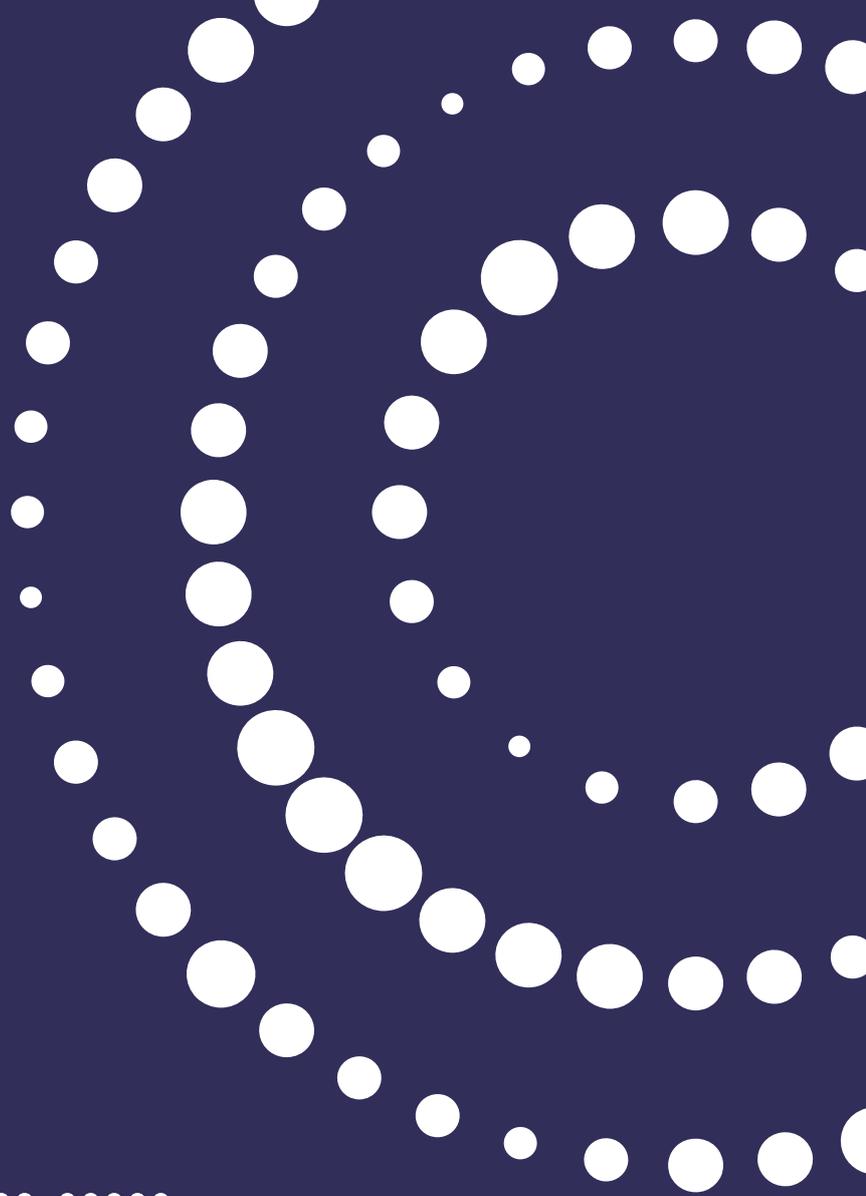


Cadence
pôle musical
régional



PROJET
ARTISTIQUE
& CULTUREL
2025-2028



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p.03
PRÉSENTATION DE CADENCE	p.04
CONTEXTE	p.06
BILAN DU PRÉCÉDENT PROJET	p.10
PRINCIPAUX ENJEUX	p.12
LES AXES DU PROJET	p.14
COOPÉRATION & PARTENAIRES	p.28
LES MOYENS HUMAINS	p.32
L'ÉVALUATION	p.36

PRÉAMBULE

Et demain, quel sera le rôle de Cadence ?
Sept ans après la création du pôle musical régional, nous nous engageons dans un troisième projet pluriannuel. Celui-ci ne marque pas un nouveau départ, mais plutôt la continuité d'une histoire à écrire, guidée par un fil conducteur : le sens que nous attribuons à notre action.

L'élaboration de cette nouvelle feuille de route nous offre l'opportunité de réinterroger le rôle et l'utilité de Cadence, à l'aune des évolutions des pratiques musicales en amateur, des enjeux territoriaux, des besoins non couverts, des politiques publiques et des valeurs profondes que nous défendons au sein de l'association.

Et demain, à quoi devons-nous renoncer ?
Quoi de plus original qu'un projet qui se construit en mettant l'accent sur l'essentiel ?
Pour ce faire, nous avons choisi d'examiner le trop-plein, ce qui, faute de moyens, demeure irréalisable, et ce qui n'est plus pertinent ou judicieux de poursuivre.

Accompagnés par la coopérative La Braise, nous avons pris le temps de nous projeter collectivement dans les années à venir. Ces quelques pages reflètent le fruit d'un parcours de réflexion mené depuis quatre ans avec les membres de l'équipe, les administrateurs et administratrices de l'association, ainsi que nos partenaires publics.

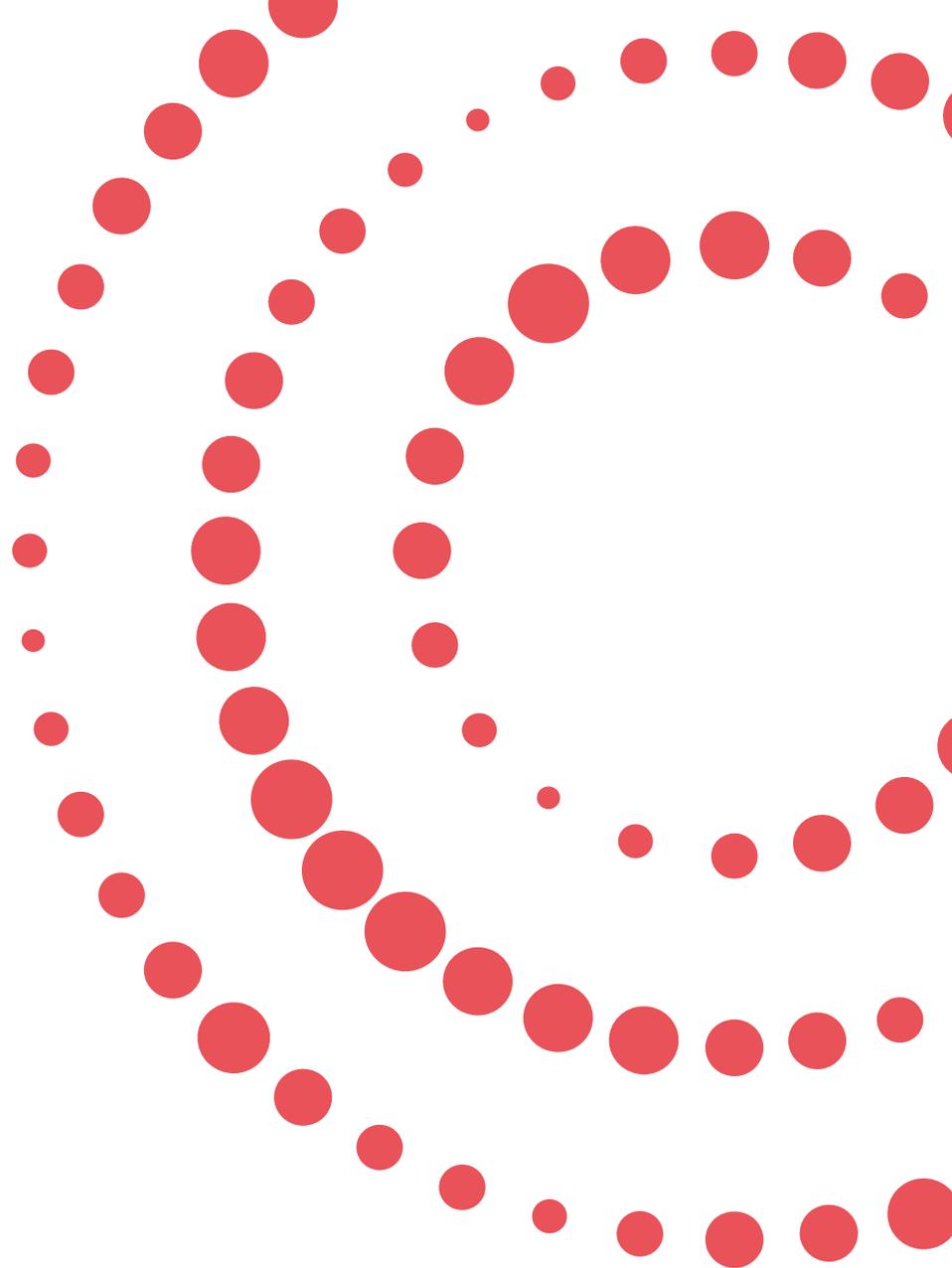
Réécrire notre projet artistique et culturel nous permet aujourd'hui de définir le cap pour la période 2025-2028, tout en repositionnant nos priorités. Nous ne souhaitons pas tout réinventer, mais plutôt renforcer et consolider ce qui existe, et laisser une place à l'imprévu, à la rencontre, à l'inattendu.

Le soutien indéfectible de la DRAC Grand Est, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace constitue un pilier fondamental dans la concrétisation de ce projet. Grâce à la fidélité et l'engagement de nos partenaires institutionnels, nous pouvons nous projeter dans des actions qui auront un impact durable sur les territoires et sur les pratiques culturelles de demain.

Ce nouveau projet se veut ainsi à la fois ambitieux et réaliste.

C'est avec enthousiasme et conviction que nous abordons l'avenir de Cadence.





PRÉSENTATION
DE CADENCE

L'association

Cadence est un pôle musical régional qui œuvre pour **le développement, la structuration et l'accessibilité des pratiques musicales en région Grand Est.**

Créée en janvier 2018, Cadence a de solides fondations. Née de l'union de Mission Voix Alsace et de la partie conventionnée de la FSMA, elle hérite de l'histoire et du savoir-faire de ces deux associations. Depuis sa création et à travers deux conventionnements pluriannuels, Cadence a structuré son action, a affirmé son identité et a acquis une reconnaissance professionnelle tant à l'échelle régionale que nationale.

Structure ressource pour de nombreux acteurs de la pratique amateur, son expertise se situe dans les domaines de **l'accompagnement des ensembles musicaux amateurs, de la formation des encadrants, de l'éveil et de l'éducation artistique et culturelle, du développement d'actions musicales inclusives.**

Les services et événements proposés par Cadence invitent des professionnels et responsables associatifs de différents horizons à se rencontrer, à acquérir et partager des connaissances, à vivre des aventures artistiques inédites.

Cadence bénéficie du soutien de l'État (DRAC Grand Est), de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace.

Nos missions

- Former les publics
- Accompagner les initiatives et les projets de territoire
- Concevoir et mettre en œuvre des actions artistiques
- Animer des réseaux et tisser des liens entre les acteurs
- Observer les pratiques et partager l'information

Nos valeurs

- Porter une mission d'intérêt général
- Prendre en compte la diversité des expressions et des formes musicales
- Considérer la pratique artistique comme un moyen d'émancipation individuelle et collective et un vecteur de lien social
- Placer la personne au centre de l'action, permettre à chacun et chacune de prendre part à la vie culturelle, dans le respect des droits culturels
- Avoir une exigence artistique dans chacune des actions et pour tous les publics
- Contribuer au développement culturel des territoires

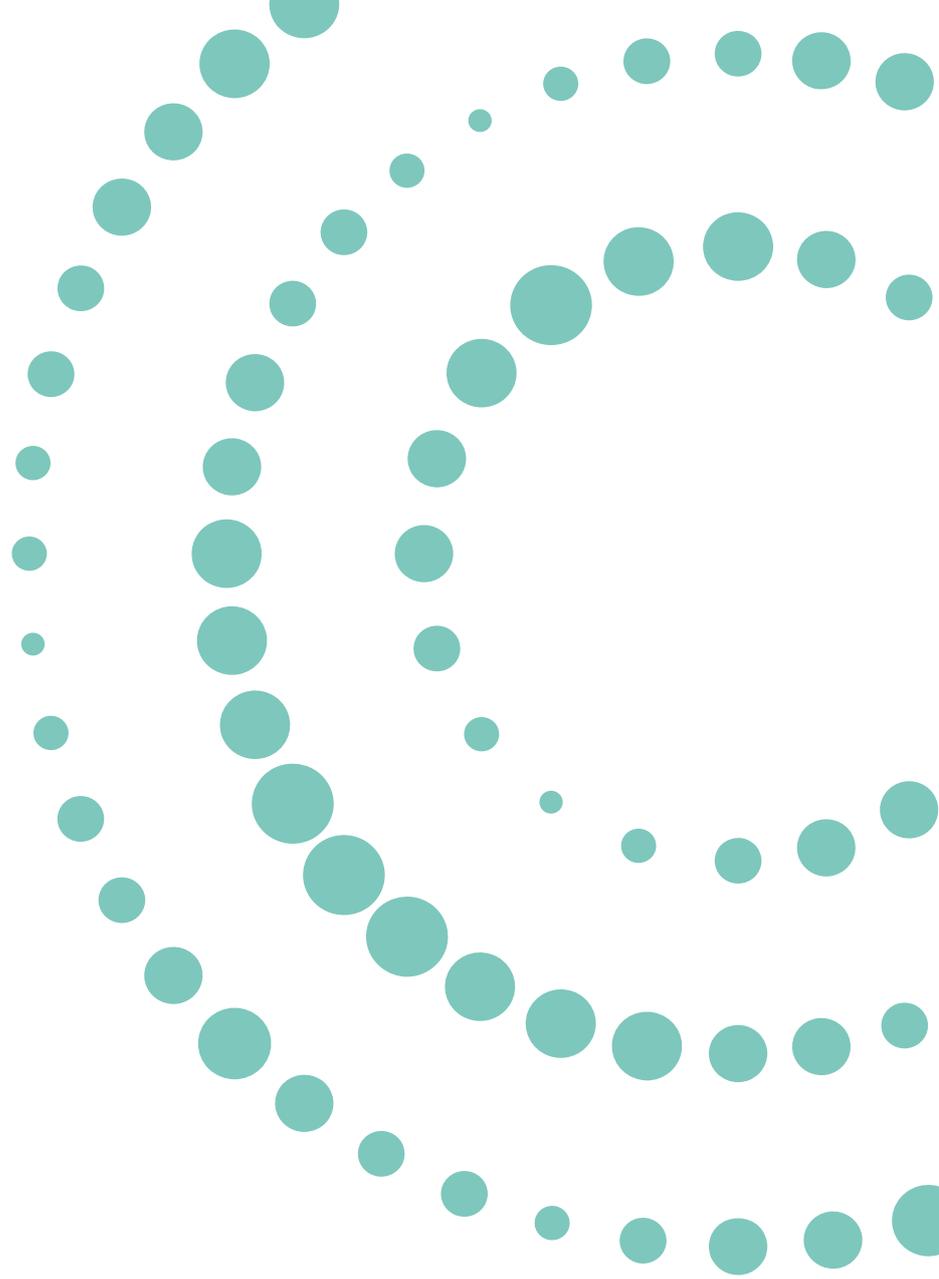
Nos publics

À la croisée des publics, Cadence propose ses services aux chœurs et aux orchestres amateurs ainsi qu'aux professionnels, bénévoles associatifs, structures et collectivités ayant le souhait de mettre en œuvre une action musicale pour leurs usagers et sur leur territoire.

.....

Principaux publics

- Encadrants des pratiques musicales
- Responsables associatifs d'ensembles
- Professionnels et structures de l'éducation, du secteur médico-social, de la petite enfance, de la santé, de la culture...
- Établissements d'enseignement artistique
- Collectivités territoriales



CONTENTS

.....

Un territoire de musique

Cadence doit son existence à un territoire alsacien et régional qui vibre au son de la musique.

La **diversité et le foisonnement d'acteurs des pratiques amateurs** et de structures du champ musical **sont au cœur des dynamiques culturelles régionales** et en font même une spécificité territoriale.

La singularité de Cadence, seul pôle musical régional de France, est donc reliée à ce terreau fertile et particulièrement riche musicalement.

Bien qu'ils ne soient pas les plus visibles sur la scène régionale, les ensembles vocaux et instrumentaux amateurs occupent une place importante dans le paysage culturel du Grand Est. Des milliers de chœurs et d'orchestres sont uniformément répartis entre les zones urbaines, le milieu péri-urbain et le milieu rural.

De nombreuses associations d'amateurs traversent les âges et les époques, se réinventent et perdurent, pour certaines au-delà de 150 ans. Chaque année, de nouveaux ensembles voient le jour.



Des collectivités locales engagées en faveur des pratiques amateurs

Les pratiques amateurs sont à l'agenda politique des collectivités territoriales qui accompagnent Cadence dans la réalisation de son projet et œuvrent à ses côtés.

Durant l'année 2024 et dans le cadre de la refonte de sa politique culturelle, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté **une nouvelle politique en faveur des pratiques amateurs** en s'engageant dans la reconnaissance, la mise en valeur et l'accompagnement des pratiques artistiques de son territoire.

C'est à travers une démarche volontariste de la Région Grand Est en faveur de la culture sur les territoires ruraux et une affirmation des droits culturels que la pratique en amateur apparaît comme un **puissant levier de participation** et un moyen d'ancrer les expériences culturelles dans le quotidien de ses populations.

La Ville de Strasbourg porte également de **fortes ambitions** à cet endroit avec la mise en place, en 2021, d'une politique de **soutien et de valorisation des associations** de pratique amateur strasbourgeoises.

Des réalités contrastées au sein des ensembles musicaux

Les pratiques amateurs sont souvent appréhendées selon une vision monolithique et dans une approche généralisée qui tend parfois à aplanir les difficultés et problématiques rencontrées par **une pluralité d'acteurs au sein de multiples projets associatifs**.

L'observation faite sur le terrain par Cadence amène aujourd'hui à porter une attention particulière aux **réalités contrastées des pratiques musicales** de loisir et non professionnelles. D'une structure à une autre, les dynamiques peuvent différer considérablement selon l'histoire, la situation économique et géographique, la vie associative, le projet et l'encadrement artistique de l'ensemble. C'est donc face à un secteur des pratiques musicales en amateur hétérogène, qui avance à **plusieurs vitesses**, que Cadence doit positionner son action et être force de proposition.

Une perméabilité des acteurs et des initiatives

Loin d'un cloisonnement par typologie d'acteurs ou de champs d'action relevant d'organisations propres aux politiques publiques de la culture, la frontière entre la pratique amateur, l'enseignement musical ou encore l'éducation artistique et culturelle relève plus d'une dimension symbolique que d'une réalité de terrain.

Dans le **vaste écosystème musical**, rares sont les professionnels qui ne possèdent pas plusieurs fonctions, rares sont les structures qui ne co-construisent pas de projets avec d'autres, rares sont les projets qui ne créent pas d'**interrelations entre pratique, enseignement et éducation artistique et culturelle**.

Cette perméabilité est un fait ; l'**interdépendance et la complémentarité** entre ces différents acteurs semblent aussi fondamentales que fructueuses.

Toutes ces synergies n'empêchent pas pour autant Cadence de circonscrire son action à des missions bien établies, car le pôle musical régional intervient aux côtés d'autres structures ressources du territoire comme le CDMC ou l'INECC Mission Voix Lorraine.

À la croisée de nombreux enjeux de politique publique

Face aux enjeux **d'éducation artistique et culturelle** et plus largement à l'impérieuse nécessité d'œuvrer à l'**accessibilité des arts et de la culture à tous les âges et dans tous les milieux**, les pratiques de la musique représentent un **excellent moyen de partage et de transmission**. Dans leurs formes collectives, elles apportent aussi une réponse à la problématique d'une société de plus en plus fragmentée, en perte de lien social. Pour ces raisons, ces dernières années ont vu le développement de dispositifs et de projets musicaux à la croisée des champs d'intervention publics : culture-éducation, culture-petite enfance, culture-solidarité, culture-handicap, culture-santé... Nombreux sont les acteurs de la musique qui agissent dans ces domaines et les initiatives qui en découlent sur le territoire régional.

Sur le terrain, elles se traduisent par le développement du chant choral et des orchestres à l'école, l'éveil artistique et culturel pour la petite enfance, la musique à l'hôpital et dans les lieux de santé, les chorales inclusives... De fait, Cadence définit un pan de son action **en lien avec les politiques interministérielles de la culture, dans un souci de transversalité et d'inclusion**.







BILAN DU
PRÉCÉDENT
PROJET



l'aube de ce nouveau projet pluriannuel, il semble important de pouvoir revenir sur les **évolutions significatives** connues par Cadence depuis sa création, en soulignant le **chemin parcouru**. Si le pôle musical régional possède un bel et grand héritage lié à son histoire, la transition vers une structure reconnue et repérée aura néanmoins pris du temps. La création d'une nouvelle entité s'est accompagnée de certaines complexités de positionnement, d'une difficulté de lisibilité pour les publics et de résistances aux changements. Il aura fallu presque deux conventionnements pluriannuels (dont un changement de direction et une crise sanitaire) pour ajuster le positionnement et l'action de Cadence.

Sans jamais s'écarter de ses missions fondatrices de structure ressource, l'association a entrepris avec succès les grands chantiers suivants durant ces dernières années :

- Structuration de la mission d'accompagnement des ensembles
- Évolution de l'offre de formation professionnelle
- Rééquilibrage des actions entre pratique vocale et instrumentale
- Diversification des moyens d'intervention : rencontres, résidences, actions artistiques...
- Développement des missions petite enfance et inclusion
- Montée en puissance de l'information et de la valorisation des initiatives en région
- Développement du réseau de partenaires opérationnels
- Déploiement et ancrage local des actions sur le territoire alsacien
- Amélioration de la communication et de la lisibilité des services proposés

Elle a également opéré un changement de posture qui induit une autre façon de positionner son action :

- D'une logique de programmation à une logique d'accompagnement
- Des projets pensés pour répondre à des besoins exprimés ou pressentis
- Un travail de terrain et de proximité avec les acteurs
- Une démarche proactive pour recueillir l'information et devancer les besoins
- Une approche d'éducation populaire affirmée

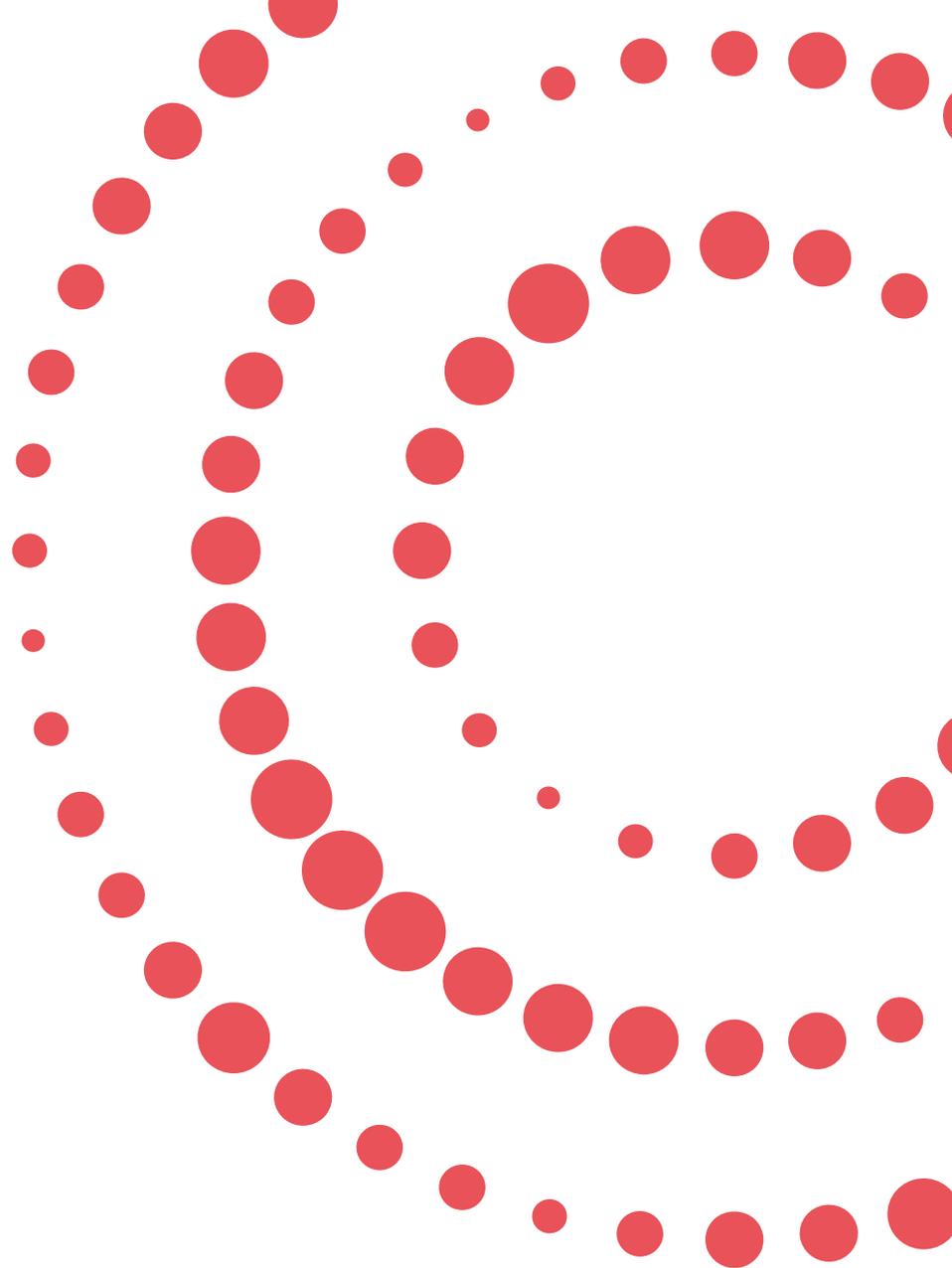
Il est des signes qui ne trompent pas et qui font la preuve d'un bilan largement positif. Ceux d'une grande satisfaction des bénéficiaires, d'une fidélisation des publics, d'une augmentation du nombre de participants aux actions, d'une confiance renouvelée des partenaires, nous invitent à penser que Cadence occupe aujourd'hui une place qui est la bonne.

Avec agilité et créativité, Cadence a su s'adapter aux contextes, aux demandes et aux transformations du milieu (notamment suite à la crise sanitaire) pour intervenir et agir avec pertinence. Il est à souligner l'engagement et l'investissement conséquent des membres de l'équipe qui ont mené un travail colossal pour parvenir à ces résultats.

Pour dresser un bilan sincère et complet de cette dernière période de conventionnement, il est également important de relever les limites et difficultés existantes à ce jour.

Nous relevons quelques problématiques qui feront l'objet de points d'attention dans ce présent projet :

- Le développement exponentiel de l'activité à moyens humains constants
- Le risque de dispersion face à l'accroissement du nombre de missions
- Le manque de temps pour accompagner toutes les sollicitations
- Le niveau d'activité difficilement soutenable pour l'équipe
- La sous-exploitation des ressources créées
- La difficulté à porter des actions artistiques à dimension transfrontalière, du fait de projets chronophages et coûteux



PRINCIPAUX ENJEUX

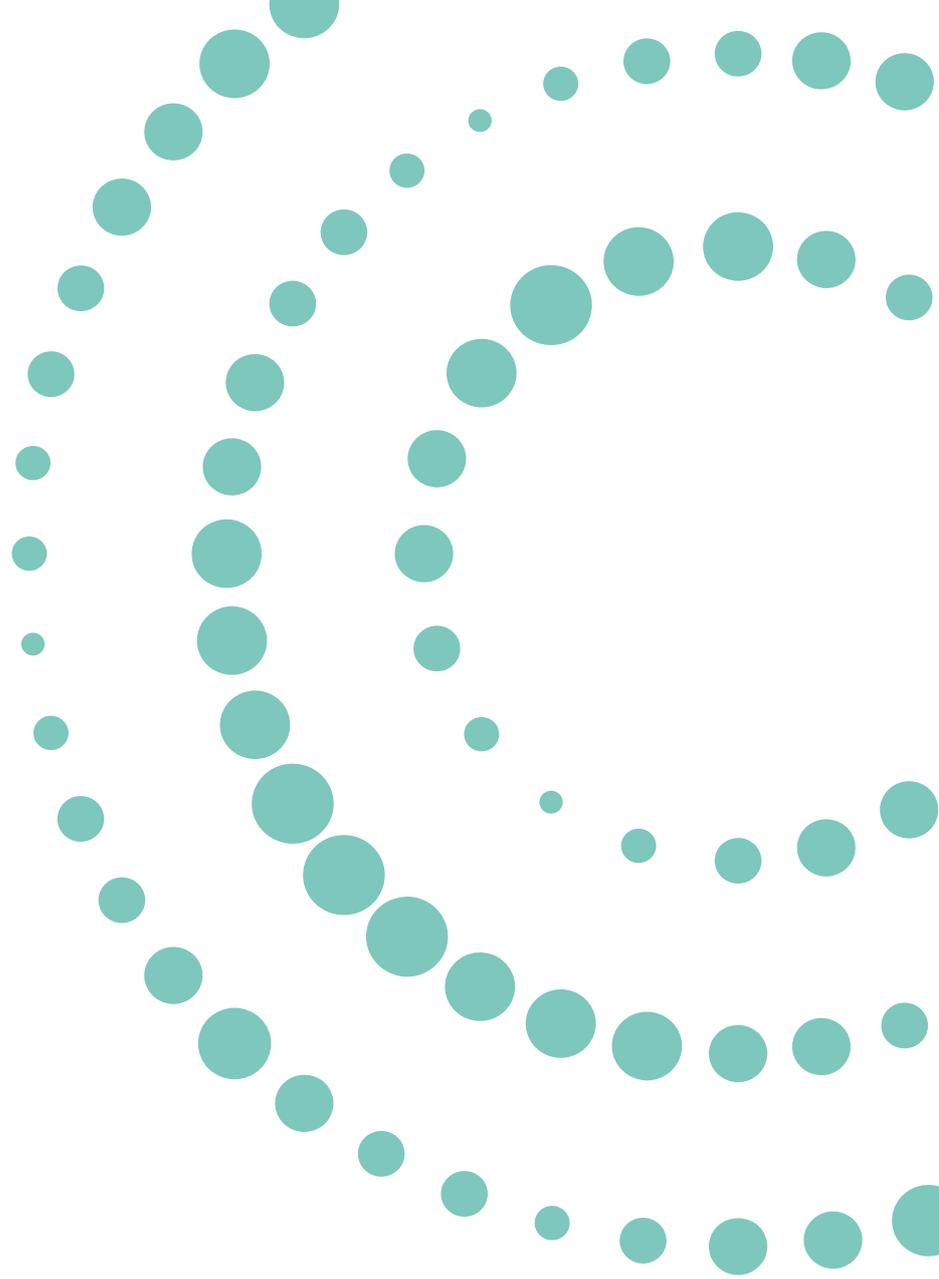
Ce nouveau projet entend répondre à des enjeux majeurs qui traversent les pratiques en amateur, tant sur le plan culturel et musical que sur le plan sociétal.

À quoi répond le nouveau projet ?

- À une nécessité de préserver les pratiques musicales en amateur sur l'ensemble du territoire
- À un besoin de ressources adaptées à un milieu dans lequel coexistent plusieurs modèles de pratiques musicales et d'encadrement
- À un besoin d'aide et de soutien aux associations musicales en perte de vitesse et en situation de fragilité
- À une prise en compte du vieillissement de la population des chefs de chœur et d'orchestre et du renouvellement générationnel de l'encadrement à venir
- À un besoin de considération de la production artistique en amateur et d'apports de ressources extérieures
- À une prise en compte de la dynamique de professionnalisation des chefs à l'œuvre
- À une nécessité de mieux cerner les attentes des praticiens amateurs et de leur donner du pouvoir d'agir
- À une nécessité d'œuvrer pour le développement et l'accessibilité des pratiques musicales auprès des personnes et dans les lieux éloignés de l'offre et des équipements culturels
- À une nécessité d'agir pour favoriser le lien social et lutter contre une société fragmentée

Ce nouveau projet de quatre années tentera de relever ces défis en traçant des lignes de force qui ne pourront se concrétiser qu'avec le soutien renouvelé de l'ensemble des partenaires.





LES AXES
DU PROJET

Accompagner les ensembles amateurs et donner de la visibilité à leur action



- Comment adapter l'accompagnement pour aider une diversité d'ensemble ?
- Comment développer les savoir-faire et les compétences au sein des ensembles amateurs ?
- Comment valoriser et encourager l'engagement bénévole au sein des chœurs et des orchestres ?
- Comment donner de la visibilité aux initiatives musicales les plus confidentielles ?
- Comment mutualiser les ressources ?



• un des domaines d'expertise de Cadence
• réside dans sa capacité et la compétence
•••• de son personnel à **cerner les problématiques des ensembles musicaux amateurs, à les guider vers la bonne information**, à la rendre compréhensible et accessible à des non-spécialistes et à transmettre de la méthodologie pour conduire les projets.

Sa mission d'accompagnement se situe à l'endroit de la **médiation entre les ressources disponibles ou à créer et les individus**. Sont désignées « ressources » l'ensemble des moyens matériels, humains, intellectuels étant mis en valeur et en partage. Au sein de Cadence, ces ressources sont à la fois de la documentation, de la connaissance des dispositifs et des aides, des outils de valorisation, des conseils et de l'expertise, de la transmission de savoirs...

Il importe au pôle musical régional de pouvoir recueillir et analyser l'information brute et de trouver le moyen de la transmettre de la meilleure façon possible pour qu'elle puisse **servir la réalisation des actions sur le terrain et permettre de dénouer les problèmes**.

La mission d'accompagnement a été formalisée et s'est structurée durant ces dernières années avec la création d'un poste dédié et la mise en place de dispositifs et de moyens d'intervention, tels que le « Coup de pouce aux ensembles amateurs », les stages à la carte ou les ateliers.

.....
Attentive aux situations individuelles, l'équipe s'emploie à apporter un accompagnement personnalisé aux responsables des ensembles musicaux, avec pragmatisme et sans présumer d'une potentielle finalité.
.....

Le déploiement d'une saison d'ateliers en proximité, de part et d'autre du territoire, permet d'aller à la rencontre d'ensembles qui ne repèrent pas Cadence ou n'osent pas mobiliser ses services et facilite le lien et l'échange avec les acteurs associatifs. L'intervention du pôle musical régional veille à ne pas créer de situations de dépendance et **doit conduire à une autonomie des personnes accompagnées**, tout en renforçant leur capacité d'agir. Elle tend aussi à apporter des **réponses à un essoufflement de la vie associative** au sein des ensembles amateurs et à une difficulté à mobiliser de nouveaux bénévoles.

Intrinsèquement liée à l'accompagnement, la mission d'information vise à **mettre en lumière l'activité artistique et les initiatives** (très nombreuses) des ensembles du territoire régional. Un grand nombre de chœurs et d'orchestres amateurs sont invisibilisés et ne disposent pas de moyens pour communiquer sur leur existence ou sur leurs concerts.

La **veille constante** et la **valorisation** par diverses propositions (agenda, newsletter, podcast, réseaux sociaux...) en font un moyen d'action particulièrement repéré et apprécié des acteurs musicaux.

.....
Le travail d'information permet de donner de la visibilité à un secteur amateur dans l'ombre et pourtant extrêmement actif.
.....



À l'avenir il conviendra :

→ **De rationaliser les moyens en temps et en énergie de l'accompagnement** tout en conservant une réactivité dans la réponse aux sollicitations. Cela nécessitera de travailler à une meilleure mutualisation des ressources et de proposer d'autres formes d'accompagnements collectifs.

→ **D'aller vers les associations en situation de fragilité et en perte de vitesse.** À ce jour, celles-ci ne sont que trop peu nombreuses à disposer du soutien de Cadence. Il sera donc nécessaire de devancer les besoins et d'aller rencontrer ces structures en portant une écoute et en proposant, sans s'imposer, des moyens d'accompagnement adaptés.

→ **D'accompagner les ensembles amateurs qui portent des projets ambitieux ou des événements d'envergure.** Ils sont souvent rattrapés par la réalité d'un fonctionnement associatif complexe, le manque de temps et de savoir-faire, la désorganisation, le manque de moyens financiers... À leurs côtés et sans s'ingérer dans leurs choix, Cadence les guidera « pas à pas » dans les différentes étapes de leur projet.

→ **De favoriser le partage d'expérience et d'idées, de générer de l'entraide entre ensembles amateurs.**

Les bénévoles associatifs se sentent souvent isolés et démunis face à certaines problématiques. Ils sont en réalité nombreux à être confrontés aux mêmes difficultés et peuvent trouver des éléments de réponse chez les autres ou s'inspirer mutuellement. Cadence pourra faire de la mise en relation entre les ensembles et proposer des temps d'échange sur des sujets communs, dans une logique d'éducation populaire.

→ **De valoriser et rendre visible aux yeux d'un large public les événements et l'activité des ensembles amateurs.** Cet appui à la communication peut prendre des formes diverses et doit en permanence interroger la pertinence des supports employés pour s'adapter à son temps et atteindre l'objectif de faire parvenir l'information à un public non initié et non forcément relié aux pratiques musicales amateurs.

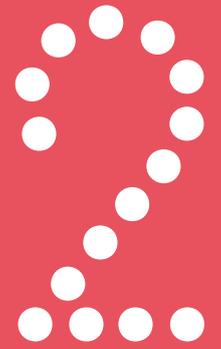
Ce qui perdurera :

- La saison d'ateliers
- Les accompagnements personnalisés et le dispositif « Coup de pouce aux ensembles amateurs »
- La veille et le relais des concerts et initiatives en région
- Le travail partenarial avec les réseaux d'accompagnement de la vie associative et les fédérations de pratique chorale et orchestrale

Quelques nouvelles pistes d'action :

- La création et la mise à disposition d'un kit de ressources pour les ensembles amateurs
- L'organisation de groupes d'entraides entre bénévoles associatifs
- La mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aide aux ensembles en difficulté
- La création d'une boîte à outils pour la méthodologie de projets musicaux
- La réalisation d'une série de podcasts qui donne la parole aux acteurs du territoire

Encourager et promouvoir la vitalité artistique au sein des pratiques en amateur



-
- Comment permettre aux ensembles amateurs d'emprunter de nouveaux sentiers artistiques ?
 - Comment encourager l'émergence artistique au sein des pratiques en amateur ?
 - Comment sortir d'une logique de programmation et de diffusion pour tendre vers une logique d'expérimentation artistique, de fabrique collective ?
 - Comment mettre en avant les projets les plus audacieux et innovants et leur donner une visibilité territoriale ?



e qui fait exister la musique, c'est l'expérience que l'on fait d'elle.

Pour un grand nombre de musiciens et musiciennes amateurs, **l'expérience artistique est un moteur à l'engagement** ; l'exigence musicale n'est pas dissociable du plaisir à se retrouver et à jouer ensemble chaque semaine.

Le partage, la découverte, l'expérimentation, les défis artistiques sont constitutifs de la pratique en amateur.

Ils sont pour autant parfois relégués au second plan faute de temps, d'encadrement, de savoir-faire... Cette perte de vitalité artistique est l'une des causes de l'essoufflement de certains ensembles.

La raison d'être de la plupart des chœurs et orchestres amateurs est celle de **se produire en concert, face à un public**. Leur saison est rythmée par des mois de préparation et de répétitions aboutissant à un certain nombre de représentations. Il n'est pas rare qu'un concert ou un spectacle ne joue qu'une seule fois, et que l'important travail mené soit assez rapidement balayé au profit d'un autre projet. Ce fonctionnement commun à de nombreuses associations trouve ses limites dans une course effrénée aux dates et aux lieux de représentation, qui laisse peu de place à l'expérimentation artistique ou au fait de pouvoir présenter un programme mûri et abouti.

Cette logique de production vient parfois empêcher toute possibilité de se plonger pleinement dans un répertoire, de permettre aux parties prenantes de s'en emparer et réduit considérablement les occasions de se préparer à la rencontre avec le public.

Face à ces constats, Cadence souhaite proposer de nouveaux moyens d'accompagnement artistique des ensembles et de leurs encadrants, en mettant l'accent sur l'intervention artistique *in situ*, **l'adresse au public, la création musicale et la qualité scénique des représentations**. Il conviendra tout d'abord d'accompagner les envies et les ambitions, du plus petit au plus grand projet, et de **créer les conditions de rencontre stimulantes, inspirantes et régénératrices**.

Il faudra aussi questionner la relation des amateurs à leur public, à la scène, au sens qu'ils mettent au fait de se représenter.



En accompagnant les projets musicaux dans une réflexion, tant sur le fond que sur la forme, et en créant des ponts entre les encadrants des pratiques amateurs et les professionnels du spectacle vivant, Cadence participera à générer une nouvelle dynamique artistique sur le territoire régional.

Sur le plan de la **création musicale**, les prémices d'une réflexion ont été engagés avec d'autres acteurs du territoire. Il en résulte la nécessité pour Cadence et ses partenaires d'intervenir pour développer un réseau de compositeurs et compositrices locaux, de permettre aux encadrants de dépasser les craintes liées au fait de jouer un répertoire original, de faire circuler les œuvres...

La scène musicale amateur représente un véritable espace de créativité et d'émergence, mais le chemin est encore long pour qu'elle trouve toute sa crédibilité dans l'écosystème culturel. Pour **faire évoluer les représentations et permettre une émulation artistique**, Cadence pourra proposer des temps forts de la création musicale qui dépasseront le premier cercle de public habituel.

À l'avenir il conviendra :

→ **De favoriser le partage artistique entre musiciens et musiciennes amateurs, directeurs et directrices** des ensembles, en créant des espaces d'échange, de découvertes musicales, de rencontres thématiques.

→ **De former et sensibiliser les encadrants** aux pratiques des arts de la scène, d'enrichir leur répertoire par des sessions de découverte, de leur donner des outils pour la constitution d'un programme musical... Ces formations auront pour objectifs d'ouvrir de nouveaux horizons artistiques, de créer des ponts entre les disciplines et d'ouvrir sur de nouvelles pratiques musicales.

→ **De proposer des interventions artistiques *in situ* au service des projets**, dans une logique d'accompagnement en mobilisant des professionnels du spectacle vivant ou des formateurs en direction. Ce type d'intervention permettra tout autant aux ensembles de progresser musicalement que d'emprunter de nouveaux sentiers artistiques.

→ **De créer des relations entre compositeurs et compositrices locaux et chœurs ou orchestres amateurs.** Un inventaire des personnes intéressées par la composition pour chœur et/ou orchestre et un lien avec les classes de composition devront être réalisés. Une attention sera portée sur la diversité des écritures, styles et esthétiques pour permettre un renouvellement des répertoires.

→ **De faire circuler les œuvres** dans un souci de durabilité de la création musicale. La majorité des commandes faites ne sont jouées qu'à une seule occasion. Un travail de sensibilisation et de médiation est à engager pour promouvoir ce répertoire original et faire en sorte qu'il puisse profiter à un maximum d'ensembles.

→ **De mettre en lumière les projets de création** en proposant des temps forts réunissant des ensembles du territoire régional. À la manière du dispositif national « Danse en amateur et répertoire », un projet d'accompagnement artistique visant à une restitution finale pourra permettre de valoriser les répertoires et les créations scéniques dans leur diversité, tout en offrant une occasion de vivre une aventure artistique stimulante.

Ce qui perdurera :

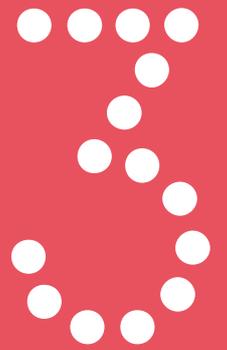
- La formation des encadrants à la découverte et l'interprétation de répertoires
- La formation des encadrants aux pratiques scéniques
- Les stages à la carte *in situ* pour les ensembles
- La veille des projets de création et leur mise en valeur par le travail d'information
- Un chœur ressource visant à faire vivre des aventures artistiques et créatives aux encadrants

Quelques nouvelles pistes d'action :

- L'organisation de rencontres dédiées à la création musicale en amateur
- L'accompagnement des commandes d'œuvre ou des projets de création musicale
- L'organisation d'un festival ou temps fort faisant la part belle aux répertoires originaux et à la création
- L'inventaire des compositeurs et compositrices en région



Accompagner la montée en compétences des encadrants et créer une dynamique de réseau



-
- Comment développer les compétences des encadrants sur le long terme ?
 - Comment créer de l'interconnaissance entre les chefs du territoire ?
 - Comment accompagner le renouvellement générationnel des chefs ?
 - Comment former les chefs débutants et autodidactes ?

À l'avenir il conviendra :

- **D'adapter la formation continue aux profils des encadrants**, en proposant des actions thématiques qui répondent à des problématiques précises pouvant être rencontrées sur le terrain. Il sera aussi nécessaire de repositionner les objectifs de ces formations au regard des besoins en compétences et du profil des personnes qui encadrent les pratiques musicales collectives.
- **De permettre aux encadrants d'apprendre en faisant**, en privilégiant les mises en situation avec des ensembles du territoire et les pédagogies actives qui impliquent directement les apprenants. Ils pourront ainsi vivre des situations musicales et artistiques pour mieux les transmettre à leur tour.
- **De concevoir de nouveaux formats d'apprentissage pour les personnes qui débutent la direction d'ensemble** en privilégiant le tutorat, l'observation entre pairs, la formation en situation...
- **D'identifier, d'encourager et d'accompagner les jeunes musiciens qui font leurs premiers pas dans la direction**. Ils seront orientés vers des actions qui leur permettront pas à pas de prendre confiance en leur capacité à diriger un ensemble, et pourront bénéficier d'un parrainage ou marrainage s'ils le souhaitent.
- **D'œuvrer à la montée en compétences au sein des pratiques orchestrales et chorales en milieu scolaire**, en participant à la création d'outils et à la réflexion sur de nouvelles approches pédagogiques.

→ **De penser la formation sur le long terme**, en proposant aux encadrants de s'inscrire dans une logique de parcours avec la possibilité d'effectuer des modules différenciés venant enrichir leur panel de compétences musicales, artistiques, techniques...

→ **D'organiser des rencontres entre encadrants** autres que la formation, pour les inviter à prendre de la distance sur leur pratique, s'inspirer mutuellement et créer de l'interconnaissance et de la solidarité à l'échelle du territoire.

→ **De favoriser l'échange, le partage de compétences et la formation des chefs à l'échelle transfrontalière** en coopérant avec des acteurs de la direction de chœur et d'orchestre du bassin rhénan.



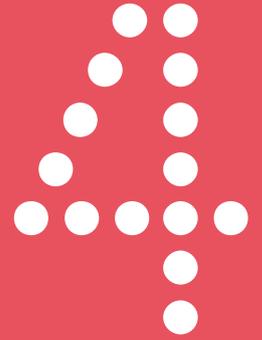
Ce qui perdurera :

- L'offre de formation à la direction de chœur et d'orchestre thématique et ciblée
- Les mises en situation avec des ensembles d'application
- Le parcours personnalisé à la direction de chœur ou d'orchestre
- La rencontre régionale des musiciens intervenants
- Les formations et rencontres autour des pratiques orchestrales en milieu scolaire
- La masterclass trinationale de direction de chœur

Quelques nouvelles pistes d'action :

- Le tutorat, parrainage/marrainage des chefs débutants
- L'organisation de répétitions ouvertes au sein des ensembles
- La création d'un réseau régional des chefs de chœur et chefs d'orchestre

Favoriser le lien social et l'inclusion par les pratiques musicales collectives



-
- Comment favoriser la pratique de la musique en dépassant les freins sociaux, géographiques, culturels ?
 - Comment développer les pratiques musicales collectives auprès de personnes souffrant d'isolement social ?
 - Comment mobiliser les acteurs des pratiques en amateur du territoire autour de projets artistiques créateurs de lien social ?
 - Comment accompagner les écoles de musique dans une démarche inclusive ?

Il est primordial pour Cadence de considérer les pratiques musicales non du seul point de vue de l'expérience personnelle et esthétique mais aussi par le prisme des qualités relationnelles et des relations humaines qu'elles peuvent engendrer.

La musique est l'art de la rencontre, elle a le pouvoir de renforcer le lien entre les individus, et pas seulement lorsqu'ils viennent du même endroit ou qu'ils partagent les mêmes goûts.

Faire de la musique ensemble, c'est **créer un espace commun** dans lequel chacun doit s'accorder aux autres, faire société.

Si la **fonction sociale des pratiques musicales collectives** n'est plus à démontrer, il reste néanmoins de nombreux lieux musicaux réservés à un cercle restreint de la population. Les ensembles musicaux amateurs et les établissements d'enseignement artistique ne font pas exception à la sociologie des pratiques culturelles car un certain nombre d'inégalités d'accès demeurent.

Au regard des droits culturels, affirmer plus largement la culture à la fois dans une réalité sociale élargie et comme enjeu d'intérêt général pour la société, renforce les convictions et la position de Cadence dans un élargissement de ses missions et de son périmètre d'action.

L'association est **attentive aux formes d'exclusion et de cloisonnement que le secteur musical est susceptible de produire** et se donne pour ambition d'agir également en dehors des lieux dédiés à la musique et au-delà d'un public de praticiens initiés. Les deux formes d'intervention, auprès de musiciens amateurs et auprès des autres composantes de la société, si tenté qu'il faille les dissocier, se nourrissent l'une et l'autre dans le quotidien et l'activité du pôle musical régional. Leur objectif commun réside dans la qualité de la rencontre et l'enthousiasme du partage de la musique.



En quête de sens, les chœurs et orchestres amateurs sont de plus en plus nombreux à interroger leur utilité sociale et à vouloir agir auprès de personnes en situation de vulnérabilité ou isolées socialement. **Un travail de médiation avec des structures spécialisées** et l'accompagnement des projets sont donc nécessaires pour créer les conditions d'aventures, aussi riches artistiquement qu'humainement.

Cadence souhaite initier et encourager les expériences musicales qui invitent les personnes à s'exprimer, à agir, à participer de manière effective à la vie culturelle.

En transversalité avec plusieurs champs d'action publique et à travers de multiples complicités avec des acteurs professionnels de la petite enfance, de l'éducation, de la santé, du secteur social et médico-social, Cadence développera et encouragera **la pratique musicale collective pour tous et à tout âge de la vie**. L'équipe mettra son expertise dans la conduite de projets multi-partenariaux au service d'enjeux aussi fondamentaux que la transmission entre les générations, l'éducation populaire, l'éveil et l'éducation artistique et culturelle.

À l'avenir il conviendra :

- **De mettre en œuvre des résidences de chœurs ou d'orchestres amateurs en milieux spécialisés** (EHPAD, établissements médico-sociaux, crèches, hôpitaux...) en inventant des cadres d'intervention originaux et en privilégiant un travail co-construit sur le temps long.
- **D'accompagner les écoles de musique dans le développement d'actions inclusives** par la formation des enseignants artistiques, directeurs et directrices, personnels administratifs des établissements. Il sera nécessaire de poursuivre le travail de sensibilisation à l'accueil de personnes en situation de handicap et la réflexion sur l'adaptation des parcours et des propositions.
- **D'expérimenter de nouvelles formes de concerts plus inclusifs des ensembles amateurs** en accompagnant des projets à valeur d'expérimentation et de recherche.
- **De former des professionnels de la petite enfance, de l'action culturelle, de la santé et du champ social à la mise en œuvre de projets de pratique musicale collective** auprès de leur public.

- **De créer de l'interconnaissance et du partage de compétences entre acteurs de la transmission musicale et acteurs du secteur social, médico-social, médical, de la petite enfance** lors de rencontres thématiques et propices au partage d'expérience ou d'idées.
- **De poursuivre le développement de projets d'éducation artistique et culturelle** avec notamment l'accompagnement des pratiques chorales et orchestrales en milieu scolaire.
- **D'accompagner et de faciliter la mise en œuvre de projets musicaux en différents lieux** par la mise à disposition de ressources artistiques, la médiation avec les acteurs et la veille des appels à projets à la croisée des champs d'intervention publique.
- **De communiquer largement sur le développement de cette mission** en s'inscrivant dans des réseaux professionnels divers et en faisant connaître les services de Cadence dans un domaine plus large que celui de la culture.

Ce qui perdurera :

- L'offre de formation interprofessionnelle
- Les rencontres professionnelles thématiques
- Les formations sur-mesure pour les équipes des écoles de musique autour de la musique et du handicap
- L'accompagnement des chœurs et orchestres en milieu scolaire
- La rencontre régionale des orchestres scolaires

Quelques nouvelles pistes d'actions :

- Les résidences d'ensembles amateurs en milieux spécialisés
- L'appui artistique aux ensembles amateurs pour la création de concerts inclusifs
- De nouvelles formations « musique et santé »
- La veille des appels à projets
- La mise en lien avec de nouveaux réseaux



COOPÉRATION & PARTENAIRES

Une culture de la coopération

Loin de se concevoir comme une entité autonome, Cadence entretient et enrichit un savoir-faire en matière de coopération. Le pôle musical régional porte **un regard systémique** sur le secteur musical et ses ressources et tente de **dépasser les cloisonnements sectoriels** à travers la co-construction partenariale.

Pour pouvoir agir en différents lieux de la région, à diverses échelles territoriales et en transversalité des champs d'action publique, Cadence coopère avec des acteurs d'horizons variés.

Le pôle musical régional s'attache à **générer des connexions entre acteurs de la culture et acteurs de professionnalités diverses** afin de relier des métiers, des pratiques, des compétences, des territoires singuliers et complémentaires.

La co-construction est un savoir-faire et un mode opératoire qui se transmet au sein de l'équipe pour **composer à plusieurs sans imposer**, selon des logiques multi-acteurs et multi-intérêts.

Pour la réalisation de ce nouveau projet, il conviendra de porter des ambitions en élargissant la sphère partenariale, en dépassant les frontières symboliques et en ancrant l'activité de Cadence sur des territoires éloignés.



Au sein d'un réseau de structures ressources complémentaires

Dans un souci d'efficacité, le pôle musical régional agit selon un **principe de subsidiarité avec les autres acteurs régionaux** et interroge régulièrement la plus-value de son action au regard des forces vives en présence sur le territoire. Pour diverses raisons (missions, expertise, proximité géographique...), l'intervention de Cadence peut conduire à **orienter les publics vers d'autres structures ressources** plus pertinentes.



Le partenariat pour agir en proximité

Pour Cadence, la proximité ne se résume pas à une simple présence locale ; elle consiste à co-construire avec les acteurs du territoire, dans une **logique d'apports mutuels et d'entraide**. Ces partenariats, de diverses natures, basés sur l'engagement réciproque sont essentiels pour **concevoir des projets qui résonnent avec les réalités locales** et pour entrer en relation avec des ensembles amateurs éloignés des services du pôle musical régional.

En restant fidèle à son esprit d'ouverture, Cadence entend aller plus loin en initiant **de nouvelles collaborations** : avec des chœurs et orchestres pour la formation des chefs, avec des écoles de musique pour les ateliers et les rencontres, avec une diversité de structures culturelles pour encourager les croisements artistiques, avec une pluralité d'acteurs d'autres champs professionnels pour œuvrer à l'accessibilité des pratiques.

Cette démarche partenariale va au-delà de la coordination d'acteurs ; elle génère **de véritables synergies** renforçant ainsi l'impact des projets musicaux sur les territoires qu'ils touchent et auprès de leur population.



Coopérer au-delà des frontières

La **coopération transfrontalière** offre également des opportunités de projets, de rencontres d'acteurs et une ouverture européenne sur les pratiques de la musique. En poursuivant les collaborations avec des structures ressources d'Allemagne et de Suisse, telles que CHŒUR3 ou l'Ensemble Chœur3, Cadence participera activement aux **échanges musicaux transfrontaliers à l'échelle du Rhin Supérieur**.

Principaux partenaires opérationnels

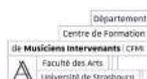
Éducation artistique & culturelle



Vie associative



Réseaux et structures ressources



Fédérations de pratique musicale



Enseignement artistique

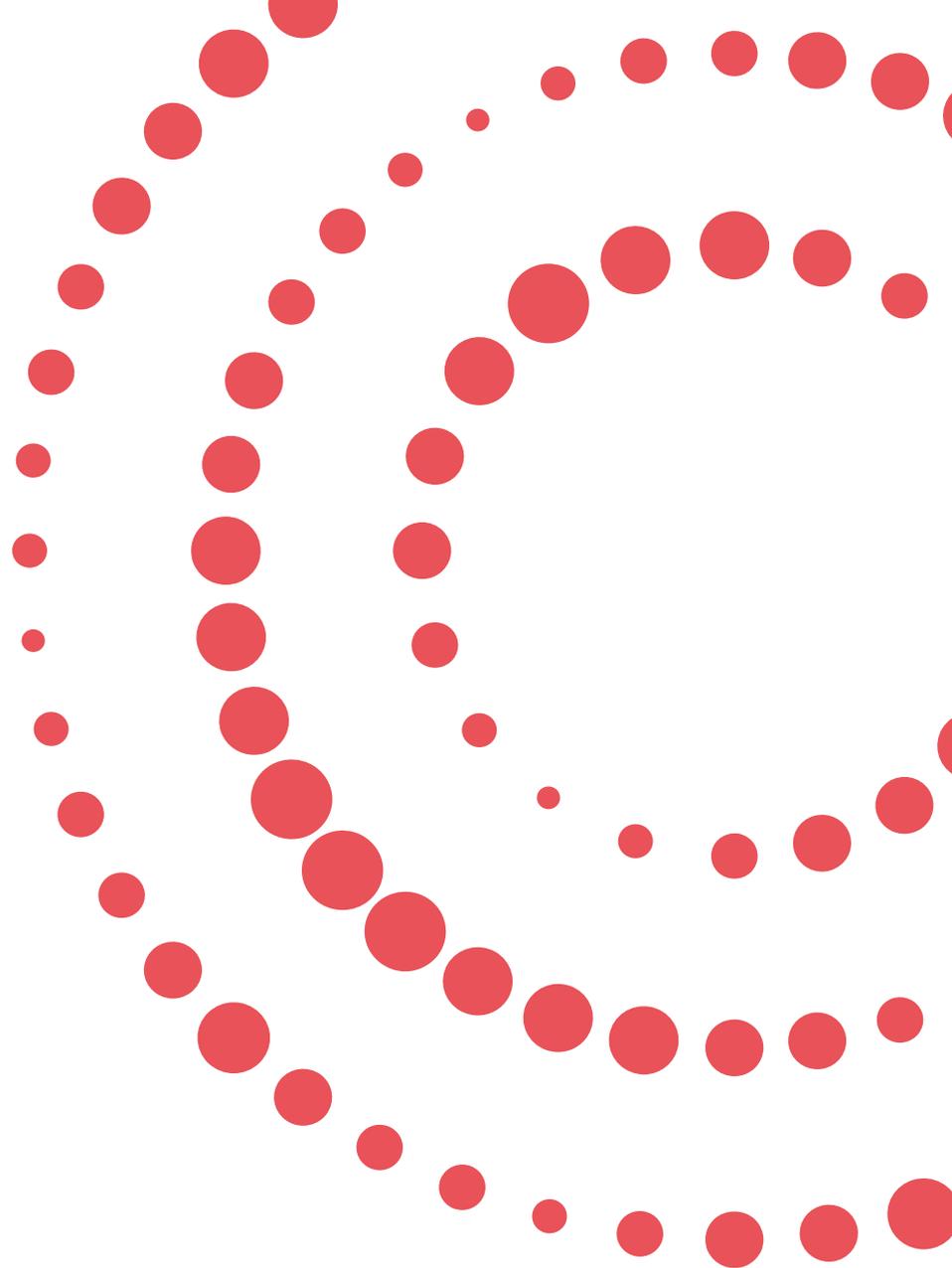


Lieux de diffusion



Coopération transfrontalière





LES MOYENS
HUMAINS

Un projet collectif et partagé

Ce projet est mis en œuvre par l'équipe salariée, compétente et engagée. Il est soutenu et porté par les administrateurs et administratrices ainsi que l'ensemble des adhérents de l'association et est accompagné par la DRAC Grand Est, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace, partenaires institutionnels du pôle musical régional.

Le conseil d'Administration et la direction de Cadence continueront à valoriser les richesses humaines, moteur central dans le développement de ressources, et à animer le travail collectif de l'équipe en cohérence avec les valeurs associatives et en adéquation avec les orientations du projet.

Dans un cadre sécurisant, respectueux de la réglementation du travail et bienveillant, les salariés pourront ainsi déployer leurs compétences.

L'équipe permanente de Cadence comprend 8 postes en CDI, soit l'équivalent de 7,1 ETP.

Chaque saison, Cadence a recours à près de **40 intervenants et formateurs par an** (salariés ou prestataires) pour la réalisation de ses actions.

Certains projets d'envergure, et notamment à dimension transfrontalière, ne pourront être mis en œuvre sans moyens supplémentaires pour accroître l'équipe salariée et le champ de compétences de l'association.

En complémentarité avec l'action des chargés de projet, il sera envisagé d'accueillir des jeunes en service civique ou en volontariat associatif sur des missions ponctuelles visant à développer ou à innover en matière d'accompagnement des acteurs des pratiques amateurs.

Les priorités en matière de management s'articuleront autour des objectifs suivants :

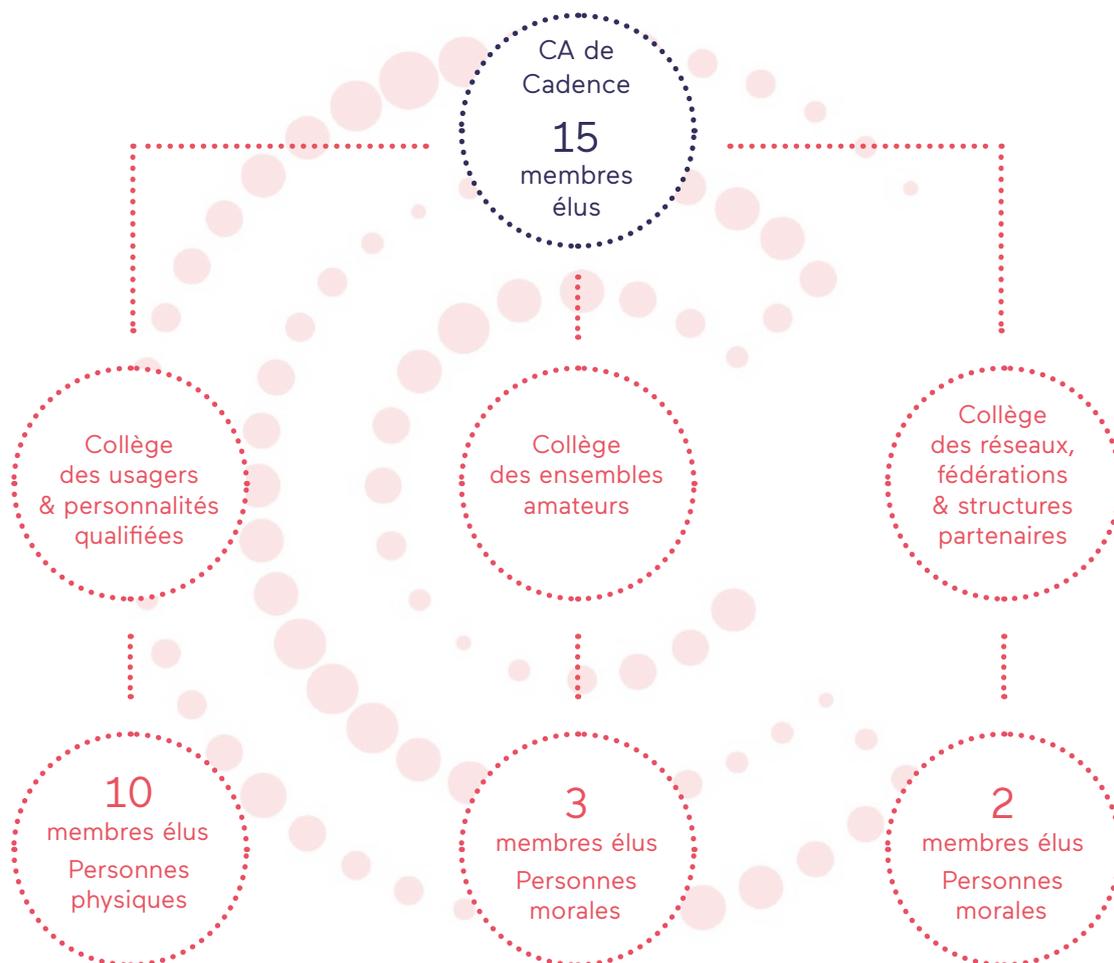
- Inscrire chaque personne au cœur de la réflexion et de l'action
- Permettre une appropriation collective du projet par l'organisation de séminaires communs aux salariés et administrateurs
- Former l'équipe aux méthodes d'intelligence collective et à l'animation de réseaux d'acteurs
- Accompagner la montée en compétences des salariés, notamment par la formation professionnelle
- Faire émerger de nouvelles pratiques de gestion et d'animation d'équipe collaboratives



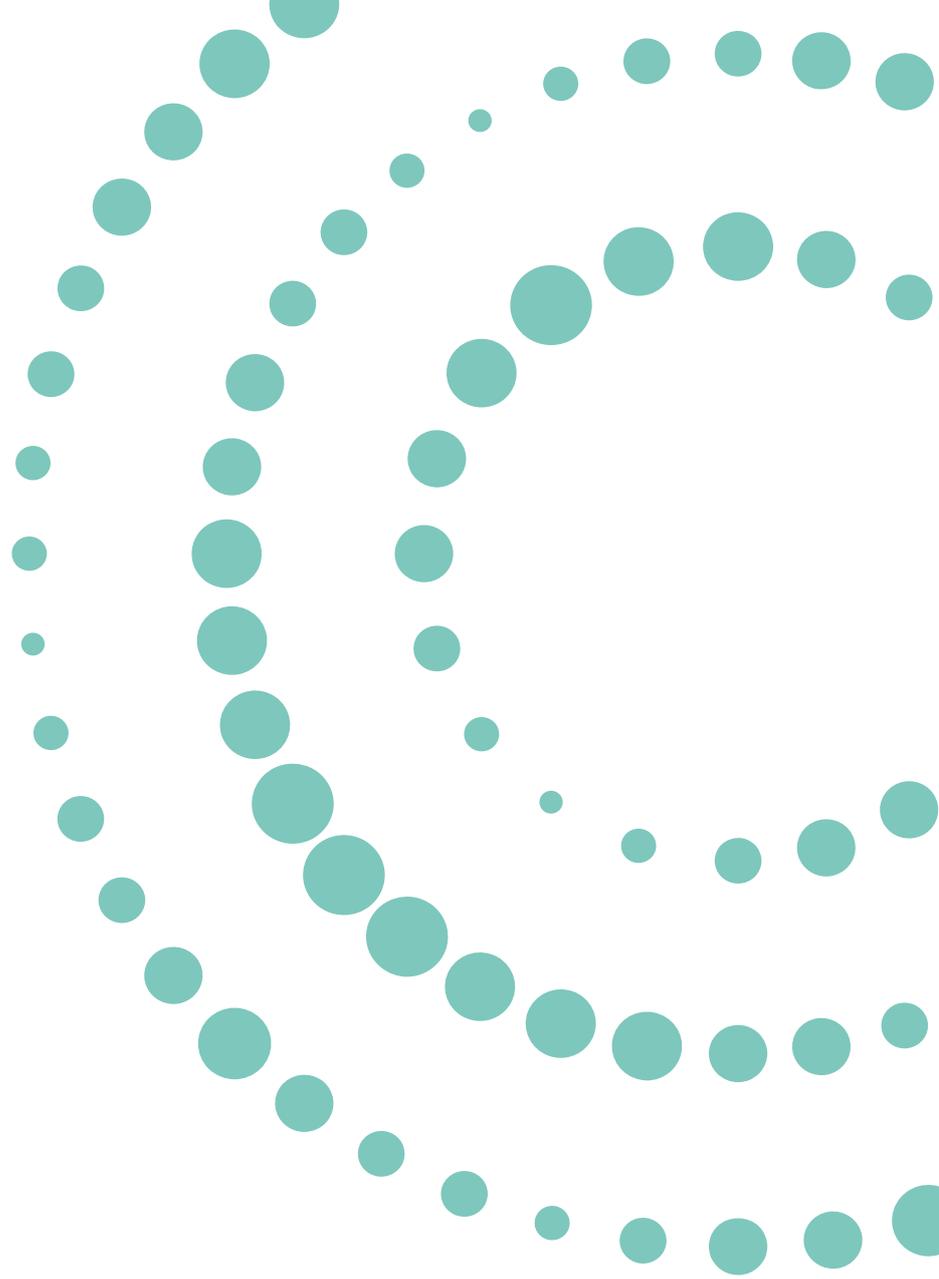
Une vitalité associative et une nouvelle gouvernance

Face à la nécessité d'entretenir une vitalité associative, une réflexion a été menée au sein de l'association au cours de l'année 2024, conduisant à un important travail de **refonte des statuts**.

Adoptés le 31 mai 2024, les nouveaux statuts illustrent une **volonté d'ouverture et de représentativité du secteur, des usagers et des partenaires au sein de la gouvernance associative**. Deux nouveaux collèges pour les personnes morales ont été créés, permettant aux fédérations de chant choral et de pratique orchestrale ainsi qu'aux ensembles amateurs de pouvoir siéger au Conseil d'Administration de Cadence. Une augmentation du nombre de sièges pour le collège des usagers et personnalités qualifiées a également été proposée afin **d'améliorer la vie démocratique et la dynamique participative de l'association**.







L ÉVALUATION



Conseil d'administration

Président • Daniel Chapelle

Vice-président • François Humbert

Vice-président • Fernand Lutz

Trésorière • Céline Morel

Secrétaire • Claude Forst

Asseseurs • Odile Barreault, Daniel Chevalley, Alexandre Jung, Sophie Marest, Théophanie Keller (Dorli'Sings), Maxime Maurer (Orchestre d'Harmonie des Jeunes de Strasbourg), Bernard Schutz (À Cœur Joie Alsace) et René Sutter (Association des Sociétés Chorales d'Alsace)

Équipe salariée

Directrice • Laure Mercœur

Chargée de projets artistiques & éducation artistique et culturelle • Chloé Bricout

Assistant administratif • Émile Fichter

Administrateur • Mehdi Guellati

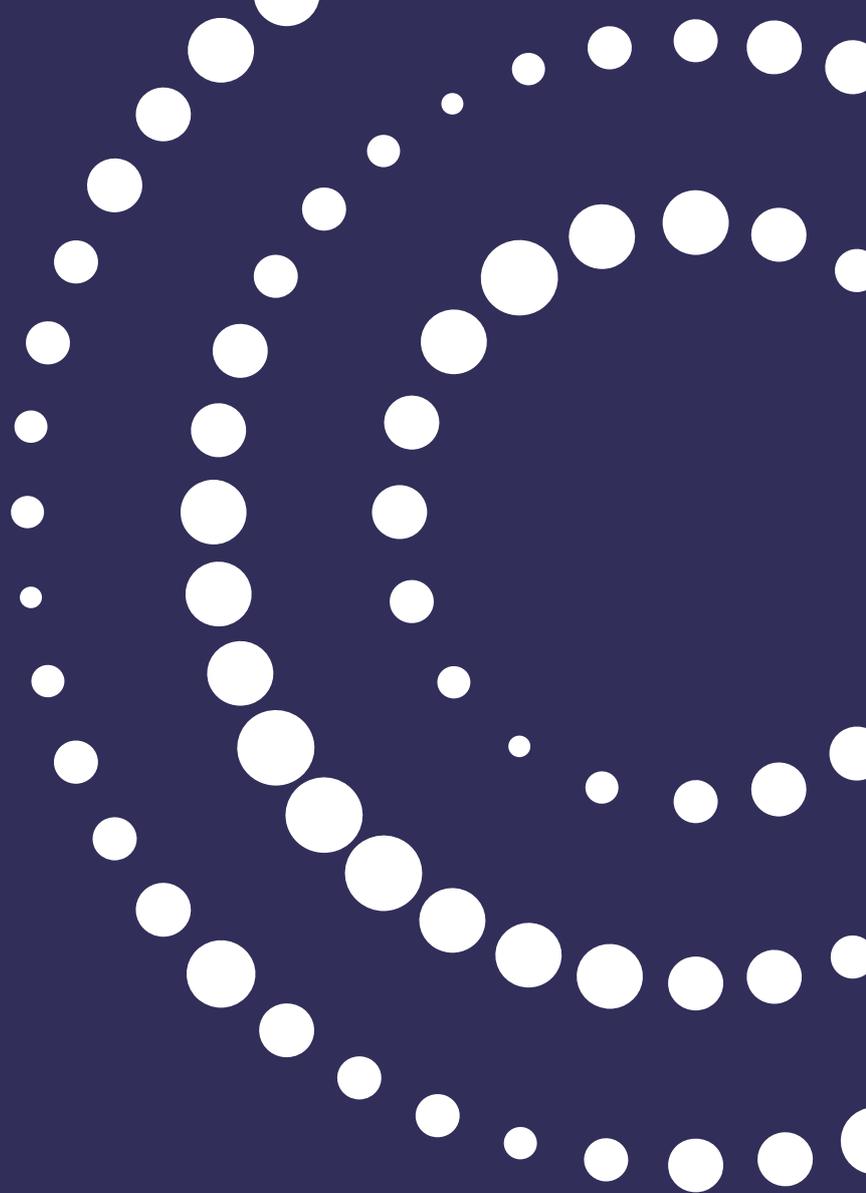
Chargée de projet petite enfance & inclusion • Lisa Jimenez

Chargée de communication • Camille Schneider

Responsable de l'accompagnement & de l'action territoriale • Estelle Tritschler

Chargée d'information et de ressources • Élisabeth Twardowski





Cadence, pôle musical régional
2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence.fr
www.cadence-musique.fr

avec le soutien
de la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est
de la Région Grand Est
de la Communauté européenne d'Alsace

